

DÉFINITION DU DOMAINE D'ÉVALUATION

Formation générale des adultes

Programme de la formation de base diversifiée

Français, langue d'enseignement

DÉCOUVRIR LE ROMAN QUÉBÉCOIS – COURS 1

FRA-4101-2

Avril 2020

Table des matières

Introduction	1
Contenu de l'évaluation	2
Précisions sur le contenu de l'évaluation	3
Les critères d'évaluation	3
La maîtrise des connaissances	4
La pondération.....	4
Les savoirs.....	4
Spécifications des instruments d'évaluation	5
L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée	5
La composition de l'épreuve	5
L'outil de collecte de données	5
Le matériel autorisé	5
Les outils de jugement	6
Le seuil de réussite	6
La reprise.....	6
Annexe	7
Grilles d'évaluation à interprétation critérielle.....	9

Introduction

La définition du domaine d'évaluation (DDE) assure la correspondance entre le cours et les instruments d'évaluation. Elle sert à sélectionner, à organiser et à décrire les éléments essentiels et représentatifs du cours. Elle se fonde sur le programme d'études et le cours, et ne peut en aucun cas les remplacer lors de la planification des activités d'enseignement.

Toutes les définitions du domaine d'évaluation élaborées après le 30 juin 2014 par le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche sont prescrites. Par conséquent, ce sont les documents de référence servant à l'élaboration de toute épreuve, tant les épreuves ministérielles que les épreuves élaborées par les centres d'éducation des adultes ou par la Société GRICS (BIM). Les DDE permettent ainsi de préparer des épreuves en versions équivalentes et valides à l'échelle provinciale¹.

Par ailleurs, comme le précise la Politique d'évaluation des apprentissages, il est essentiel que l'adulte sache ce sur quoi il sera évalué et ce qu'on attend de lui². Les DDE et les grilles d'évaluation à interprétation critérielle sont recommandées à cette fin.

-
1. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 55.
 2. *Ibid.*, p. 11.

Contenu de l'évaluation

Renseignements généraux	
Domaines généraux de formation³ • Environnement et consommation • Vivre-ensemble et citoyenneté Domaine d'apprentissage • Langues Familles de situations • Informer • Poser un regard critique • Appuyer ses propos • Découvrir des univers littéraires	Programme d'études • Français, langue d'enseignement Cours • Découvrir le roman québécois
Éléments essentiels visés par l'évaluation	
Compétence disciplinaire 1 • Lire et apprécier des textes variés Compétence disciplinaire 2 • Écrire des textes variés	Catégories de savoirs • Communication langagière • Grammaire du texte • Grammaire de la phrase • Lexique • Diversité de la langue
Critères d'évaluation	
Critères d'évaluation de la compétence 1 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes 1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes Critères d'évaluation de la compétence 2 2.1 Adaptation à la situation de communication 2.2 Cohérence du texte 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Maîtrise des connaissances La maîtrise des connaissances suppose leur acquisition, leur compréhension, leur application et leur mobilisation, d'où le lien d'interdépendance entre les connaissances et les critères d'évaluation des compétences.

3. Les domaines généraux de formation indiqués sont ceux qui ont été ciblés pour ce cours dans le programme d'études. Toutefois, la personne qui conçoit l'épreuve peut exploiter d'autres domaines généraux de formation.

Précisions sur le contenu de l'évaluation

Les critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les mêmes que ceux présentés dans le cours.

Précisions sur les critères d'évaluation

- 1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes
 - Cerner le contenu (faire un résumé fidèle à l'œuvre lue)
 - Faire part de ses observations sur des éléments significatifs de l'œuvre
- 1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes
 - Donner une interprétation d'un élément de l'œuvre en s'appuyant sur des indices textuels ou linguistiques
 - Justifier son interprétation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes
 - Reconnaître et expliquer les effets suscités par le texte
 - Justifier sa réaction en s'appuyant sur ses connaissances, ses goûts, ses valeurs et ses repères culturels
- 1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes
 - Recourir à des critères d'appréciation
 - Justifier son appréciation à l'aide d'éléments explicites et implicites issus du texte et en s'appuyant sur des repères culturels
- 2.1 Adaptation à la situation de communication
 - Respecter les paramètres de la tâche
 - Utiliser des procédés textuels appropriés
- 2.2 Cohérence du texte
 - Organiser adéquatement le texte
 - Assurer la continuité, la progression et la non-contradiction des éléments du texte
- 2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié
 - Utiliser des mots et des expressions conformes à la norme
- 2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées
 - Construire correctement les phrases et les groupes syntaxiques
 - Ponctuer correctement
- 2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale
 - Écrire les mots correctement
 - Faire les accords nécessaires dans les groupes syntaxiques et entre ces groupes
 - Appliquer les règles de la conjugaison

La maîtrise des connaissances

Les connaissances sont évaluées en même temps que les compétences, à l'aide des tâches liées aux critères d'évaluation.

La pondération

La pondération des compétences respecte le *Cadre d'évaluation des apprentissages* du secteur de la formation générale des jeunes.

Compétence 1 « Lire et apprécier des textes variés » : 65 %

Compétence 2 « Écrire des textes variés » : 35 %

La pondération des critères d'évaluation est inscrite dans les outils de jugement fournis avec le *Guide de correction et d'évaluation*. L'adulte doit connaître les critères à partir desquels il est évalué et la pondération accordée à chacun d'eux.

Les savoirs

Les savoirs visés par l'évaluation des compétences sont énumérés dans le cours. Ceux qui ont été maîtrisés dans les cours précédents sont également pris en compte. L'épreuve doit nécessiter la mobilisation d'un échantillon représentatif des savoirs.

Spécifications des instruments d'évaluation

L'épreuve : nombre de parties, sections, déroulement et durée

L'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Écrire des textes variés » se tient lors d'une seule séance.

Durée : 180 minutes

La composition de l'épreuve

La tâche consiste à rédiger un compte rendu de lecture d'un roman québécois de 350 à 450 mots. L'adulte présente le roman, en fait le résumé et partage ses observations sur des éléments significatifs de l'œuvre. Il donne ensuite son interprétation d'un élément de l'œuvre, fait part de sa réaction au texte et formule une appréciation critique.

Préparation à l'épreuve

- L'adulte lit un roman québécois de son choix, approuvé par l'enseignante ou l'enseignant. L'œuvre choisie doit avoir été écrite en français par un auteur québécois d'origine (ex. : Michel Tremblay) ou d'adoption (ex. : Dany Laferrière).
- Pour se préparer à rédiger son compte rendu en salle d'évaluation, l'adulte collige l'information pertinente sur une feuille de notes fournie dans le document *Préparation à l'épreuve*. Pour assurer une évaluation équitable de la compétence, cette feuille de notes ne fait l'objet ni de commentaires ni d'une évaluation de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Sa préparation terminée, l'adulte remet son roman et son document de préparation à l'enseignante ou à l'enseignant, qui achemine la feuille de notes et le roman à la salle d'évaluation.

L'outil de collecte de données

- Production écrite

Le matériel autorisé

- Roman* (format papier seulement)
- Feuille de notes*
- Dictionnaires usuels et spécialisés unilingues français
- Grammaires
- Ouvrages sur la conjugaison

Tous les documents sont en version papier. Aucun document maison (notes de cours, grammaire, etc.) ou document essentiellement destiné à guider la démarche de réalisation de la tâche ou à présenter une méthode de révision et de correction n'est autorisé.

* Le roman et la feuille de notes doivent être approuvés par l'enseignante ou l'enseignant. Le roman ne doit pas être annoté. La feuille de notes doit être rédigée sous forme télégraphique, c'est-à-dire à l'aide de mots-clés ou de courtes expressions. Aucune phrase complète n'est acceptée, sauf s'il s'agit d'une citation. Celle-ci doit alors être encadrée de guillemets et sa source doit être précisée. Tout document qui contient du texte rédigé d'avance sera retiré.

Les outils de jugement

Pour l'évaluation des compétences « Lire et apprécier des textes variés » et « Écrire des textes variés », la grille d'évaluation à interprétation critérielle (une pour chaque compétence) est l'outil que l'enseignante ou l'enseignant utilise pour porter un jugement. L'interprétation critérielle consiste à comparer les données recueillies avec ce qui est attendu de l'adulte⁴. Les grilles sont prescrites et comportent l'échelle d'appréciation suivante :

Manifestation d'une compétence :

- Marquée
- Assurée
- Acceptable
- Peu développée
- Très peu développée

Le seuil de réussite

Le seuil de réussite est de 60 % pour l'ensemble de l'épreuve ainsi que pour chacune des compétences évaluées.

La reprise

L'épreuve est reprise en entier.

Si l'échec à l'épreuve est causé uniquement par l'évaluation de la compétence « Écrire des textes variés », l'adulte n'a pas à refaire l'étape de préparation à l'épreuve et sa feuille de notes originale peut lui être remise à la salle d'évaluation lors de la reprise.

Si l'échec à l'épreuve est causé par l'évaluation de la compétence « Lire et apprécier des textes variés » ou par l'évaluation des deux compétences, l'adulte reprend l'étape de préparation à l'épreuve à partir du même roman ou d'un roman différent, selon le jugement de l'enseignante ou de l'enseignant.

4. GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2003), *Politique d'évaluation des apprentissages*, p. 34.

**ANNEXE – GRILLES D'ÉVALUATION À
INTERPRÉTATION CRITÉRIELLE**

Formation générale des adultes

ÉVALUATION

Grilles d'évaluation à interprétation critérielle

Nom de l'adulte

Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Date

Programme de la formation de base diversifiée
Français, langue d'enseignement

Cours
Découvrir le roman québécois
FRA-4101-2

Compétence 1 : Lire et apprécier des textes variés – Roman québécois (65 %)

Consignes :

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
1.1 Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes	Rédige un résumé fidèle à l'œuvre lue et le fait avec concision 20	Rédige un résumé fidèle à l'œuvre lue 16	Rédige un résumé généralement fidèle à l'œuvre lue 12	Rédige un résumé peu fidèle à l'œuvre lue 8	Rédige un résumé très peu fidèle à l'œuvre lue 4	___/40
	Fait des observations pertinentes sur des éléments significatifs de l'œuvre lue 20	Fait des observations pertinentes sur l'œuvre lue 16	Fait des observations généralement pertinentes sur l'œuvre lue 12	Fait des observations peu pertinentes sur l'œuvre lue 8	Fait des observations très peu pertinentes sur l'œuvre lue 4	
1.2 Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes	Donne une interprétation très bien fondée du roman et le fait de façon élaborée 20	Donne une interprétation bien fondée du roman 16	Donne une interprétation suffisamment fondée du roman 12	Donne une interprétation peu fondée du roman 8	Donne une interprétation très peu fondée du roman 4	___/20
1.3 Réaction fondée à un ou à plusieurs textes	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente et élaborée 20	Exprime sa réaction et la justifie de façon pertinente 16	Exprime sa réaction et la justifie de façon satisfaisante 12	Exprime sa réaction et la justifie de façon plus ou moins satisfaisante 8	Exprime sa réaction sans la justifier 4	___/20
1.4 Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes	Formule un jugement critique bien fondé et le fait de façon élaborée 20	Formule un jugement critique bien fondé 16	Formule un jugement critique suffisamment fondé 12	Formule un jugement critique peu fondé 8	Formule un jugement critique très peu fondé 4	___/20
					Total des points obtenus	___/100
					Note pour la compétence 1 : ___/100 x 0,65	___/65

Note : La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Compte rendu (35 %)**Consignes :**

- Pour chaque critère, encerclez l'énoncé ou les énoncés correspondant au rendement de l'adulte.
- En vous rappelant que seuls les points prévus dans la grille sont attribuables, inscrivez ceux obtenus dans les cases appropriées.

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée	Manifestation d'une compétence assurée	Manifestation d'une compétence acceptable	Manifestation d'une compétence peu développée	Manifestation d'une compétence très peu développée	Note
2.1 Adaptation à la situation de communication	Respecte les paramètres de la tâche et produit un texte personnalisé 10	Respecte les paramètres de la tâche 8	Respecte généralement les paramètres de la tâche 6	Respecte peu les paramètres de la tâche 4	Respecte très peu les paramètres de la tâche 2	___/30
	Utilise des procédés textuels appropriés, variés et efficaces 20	Utilise des procédés textuels appropriés 16	Utilise des procédés textuels généralement appropriés 12	Utilise des procédés textuels peu appropriés 8	Utilise des procédés textuels très peu appropriés 4	
2.2 Cohérence du texte	Respecte les règles de la cohérence textuelle et fait habilement progresser son compte rendu 20	Respecte les règles de la cohérence textuelle 16	Respecte généralement les règles de la cohérence textuelle 12	Respecte peu les règles de la cohérence textuelle 8	Respecte très peu les règles de la cohérence textuelle 4	___/20
2.3 Utilisation d'un vocabulaire approprié	Utilise un vocabulaire conforme à la norme, juste et varié 5	Utilise un vocabulaire conforme à la norme 4	Utilise un vocabulaire généralement conforme à la norme 3	Utilise un vocabulaire peu conforme à la norme et dont plusieurs mots sont incorrects ou répétés de façon abusive 2	Utilise un vocabulaire très peu conforme à la norme 1	___/5

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Compte rendu (35 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée				Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable				Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note
2.4 Construction des phrases et ponctuation appropriées	Construit et ponctue les phrases sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs				Construit et ponctue les phrases en faisant peu d'erreurs			Construit et ponctue les phrases de façon généralement correcte				Construit et ponctue les phrases en faisant de nombreuses erreurs			Construit et ponctue les phrases en faisant de très nombreuses erreurs				___/25
Points	25	24	23	22	21	20	19	18	17	16	15	14	12	10	7	4	1	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																		
500 ou plus	0-1	2-3	4-5	6-7	8-10	11-13	14-16	17-18	19-20	21-22	23-24	25-27	28-30	31-33	34-35	36-37	38-39	40	
450-499	0-2	3	4-5	6	7-9	10-12	13-14	15-16	17-18	19	20-21	22-23	24	27	28	29	30-31	32 ou plus	
400-449	0-1	2-3	4	5	6-8	9-10	11-12	13-14	15	16-17	18	19-20	21-22	23-24	25	26-27	28	29 ou plus	
350-399	0-1	2	3-4	5	6-7	8-9	10-11	12	13	14-15	16	17	18-19	21	22	23-24	25	26 ou plus	
300-349	0-1	2	3	4	5-6	7-8	9	10-11	12	13	14	15-16	17	18	19	20	21	22 ou plus	
280-299	0	1	2	3	4-5	6	7-8	9	10	-	11	13	14	15	16	17	-	18 ou plus	

Compétence 2 : Écrire des textes variés – Compte rendu (35 %) (Suite)

Échelle d'appréciation Critères d'évaluation	Manifestation d'une compétence marquée			Manifestation d'une compétence assurée			Manifestation d'une compétence acceptable			Manifestation d'une compétence peu développée			Manifestation d'une compétence très peu développée				Note
2.5 Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale	Orthographe les mots sans faire d'erreurs ou en faisant très peu d'erreurs			Orthographe les mots en faisant peu d'erreurs			Orthographe les mots de façon généralement correcte			Orthographe les mots en faisant de nombreuses erreurs			Orthographe les mots en faisant de très nombreuses erreurs				____/20
Points	20	19	18	17	16	15	14	13	12	11	9	8	6	4	2	0	
Nombre de mots	Nombre d'erreurs																
500 ou plus	0-3	4-5	6-7	8-10	11-14	15-16	17-18	19-21	22-24	25-28	29-30	31-33	34-35	36-37	38-39	40 ou plus	
450-499	0-2	3-4	5-6	7-9	10-12	13-14	15-16	17-19	20-21	22-23	24-25	26-27	28	29-30	31	32 ou plus	
400-449	0-2	3-4	5	6-8	9-10	11-12	13-14	15-16	17-18	19-20	21-22	23-24	25	26-27	28	29 ou plus	
350-399	0-1	2-3	4-5	6-7	8-9	10-11	12-13	14-15	16	17-18	19-20	21	22	23-24	25	26 ou plus	
300-349	0-1	2	3-4	5-6	7-8	9	10-11	12-13	14	15-16	17	18	19	20	21	22 et plus	
280-299	0-1	2	3	4-5	6	7-8	9	10	11	13	14	15	16	17	-	18 ou plus	
										Total des points obtenus						____/100	
										Note pour la compétence 2 : ____/100 x 0,35						____/35	

Notes : Un texte qui contient moins de 280 mots n'est pas corrigé et la note « 0 » est attribuée.

La note « 0 » est attribuée lorsque le rendement de l'adulte ne correspond en rien aux énoncés inscrits dans la grille.

